

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE522

présenté par

M. Bazin, Mme Beauvais, Mme Valérie Boyer, M. de Ganay, M. Pierre-Henri Dumont, M. Ferrara,  
M. Lorion, M. Minot et M. Savignat

-----

### ARTICLE 14

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article a pour objectif d'éviter l'utilisation abusive de produits phytosanitaires et fait l'hypothèse que les remises peuvent inciter à la consommation. C'est d'autant moins vrai que les prix des produits phytosanitaires sont unilatéralement fixés par les vendeurs qui pourront toujours adapter leurs stratégies commerciales, avec ou sans remises. L'efficacité de cette mesure est donc à mettre en doute.